



Les habitants des quartiers riverains du torrent du Manival sont conviés au traditionnel...



Aux couleurs de l'Italie
Repas de quartier du Manival
24 novembre 2017
à partir de 20:30
Salle des fêtes du Rozat

(Réservation requise)

Pour permettre l'organisation du repas, les inscriptions doivent parvenir au plus tard le 21 novembre par courriel (vivreauanimal@yahoo.fr) ou par courrier (Chemin de Bouffière, cidec 304b, 38330 Saint Ismier. Participation aux frais :

20€ pour les membres des familles adhérentes, 25€ pour les non adhérents.

Le repas sera précédé de **l'assemblée générale ordinaire de l'association** à partir de 19:00.

Ordre du jour

1. Rapport moral 2017
PLU, arrêt de bus du Mémorial, haut débit internet
2. Rapport financier 2017
3. Échange sur le fonctionnement et l'évolution de l'association

Association Vivre au Manival
<https://vivreauanimal.fr/>

Retourner dès que possible et au plus tard le 21 novembre le bulletin d'inscription ci-dessous

Vivre au Manival est une association de quartier, loi 1901, enregistrée en préfecture de l'Isère sous le n° 0381022467 depuis 1994. Elle recouvre géographiquement la coulée verte et les zones bâties des deux rives du torrent du Manival. Les buts de l'association sont : (1) préserver le caractère naturel du site ; (2) sauvegarder les intérêts des habitants en participant au suivi du PLU, du PPR, du SCOT et en entretenant des contacts avec la municipalité, la CCPG et les administrations concernées ; (3) promouvoir toutes les initiatives propres à préserver et améliorer le cadre de vie.

Bulletin d'inscription au repas de quartier du Manival
organisé le vendredi 24 Novembre 2016 à 20:30 salle du Rozat

Nom :

Adresse :

N° de Tél. ou adresse internet :

Famille adhérente, nombre de personnes : x 20 =€

Famille non adhérente, nombre de personnes : x 25 =€

Total : € par chèque à l'ordre de Association Vivre au Manival

Pour adhérer ou renouveler une adhésion pour 2017-2018 : cocher ici [] et ajouter un chèque de 10 € (adhésion familiale)